

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

56

Conseillers présents :

44

Suppléants ayant voix
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

5

Total votants :

52

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2020 à 18H

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 10 décembre 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 17 décembre 2020 à 18h, Salle Armstrong – ESPACE – Place Saint Exupéry 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Mohammed OULABBI, Atlantique MESSAN, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Taya ADJIMI, Didier STURMA, Sophie DELAIGUE, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Philippe CAYRE
Serge FAYET à Jean-François DELAIRE
Rachel BOURNIER à Stéphane RODIER
Catherine PAPUT à Hélène BOUDON
Régine BEAL à Éric BOUCOURT

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Jean-Éric GARRET, Daniel BERTHUCAT, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Georges LOPEZ.

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérante : Patrice BION, Sylvie CHAUNY, Thierry LAMBINET.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE.

**AUTORISATION DE VERSEMENT AVANCE SUR SUBVENTION
A L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF
CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL
DE THIERS DORE ET MONTAGNE**

Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2221-2 à L 2221-10 et R 2221-1 à R 2221-26 ;

Vu la délibération 20191105-23 approuvant la Convention Territoriale Globale 2019-2022 et notamment l'axe 5 animation de la vie sociale ;

Vu la délibération du 17 septembre 2020 de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne approuvant les statuts de l'Etablissement Public Administratif Centre Social Intercommunal, personne morale de droit public, disposant d'une autonomie administrative et financière.

Dans le prolongement de la création dudit EPA, ce dernier va devoir se doter, à compter du 4 janvier 2021, d'un budget de nature à couvrir l'ensemble des activités qui lui sont dévolues, et notamment la mise en œuvre du projet social en coopération avec deux Espaces de Vie Sociale portés par l'ATRIUM d'une part et l'association « Les Monts qui Pétillent » d'autre part.

Aussi, d'un point de vue financier, il est nécessaire que l'EPA puisse disposer d'une avance de trésorerie lui permettant de démarrer son activité en tout début d'année civile 2021.

C'est pourquoi, dans la mesure où ce budget comprend une subvention d'équilibre prévisionnelle émanant de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne de 410 000 euros, il est proposé à l'Assemblée d'en autoriser le versement de 50% de son montant dès janvier 2021 (les autres acomptes, et a fortiori le solde, n'interviendront que sur la base de la justification des réalisations prévues).

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le versement anticipé, dans les conditions susmentionnées, d'une partie de la subvention prévue pour 2021 à l'Etablissement Public Administratif Centre Social Intercommunal de Thiers Dore et Montagne.

TOTAL VOTANTS : 52	Conseillers présents : 47	Représentés : 5	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 52	Pour : 52	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,


Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

